

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, comme on ne connaît pas le contenu du rapport, il est difficile de le commenter. Aussi, je ne veux prendre qu'une minute pour faire une suggestion. Selon le ministre, il ne s'agit pas d'un précédent de nature à indiquer que les rapports des comités spéciaux seront toujours déposés à l'avenir. J'avais supposé que c'était un précédent, parce qu'un autre rapport, sur le capital étranger, a été déposé l'autre jour. Je pensais que le ministre voulait simplement nous dire que le rapport déposé aujourd'hui n'avait pas non plus l'appui du gouvernement, et que c'était la raison pour laquelle il insistait sur ce point.

• (2.40 p.m.)

Je me suis tenu au courant, de mon mieux, en lisant les journaux, des travaux du groupe d'experts et j'ai hâte de lire l'appendice car, sauf erreur, ces travaux portent sur une gamme étendue de sujets.

Je me joins au député d'Halifax pour exprimer le regret que la controverse sur le bill n° C-186 ait été soulevée avant que nous ayons pris connaissance du rapport de ce groupe d'experts, car je suppose que des recommandations porteront sur le domaine entier des relations ouvrières, et c'est ce qui compte.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, il est assez difficile de porter un jugement sur un rapport que le ministre vient tout juste de déposer à la Chambre. Alors, nous nous réservons le droit d'étudier le rapport qu'on vient de présenter et, ensuite, d'en discuter la valeur.

[Traduction]

M. Howard Johnston (Okanagan-Revelstoke): Monsieur l'Orateur, la Chambre est heureuse d'entendre que les initiatives prises ces derniers jours par le gouvernement ne seront pas nécessairement considérées comme un précédent. J'aime à croire qu'il en sera de même pour ce qui s'est passé hier, mais je doute que le gouvernement soit prêt à admettre plus tard que ce n'était pas un précédent.

Il nous tarde de lire ce rapport car il concerne des relations touchant les services essentiels. S'il y a une grève dans ces services, l'économie de notre pays en sera paralysée.

Le rapport a un peu de retard. Nous savons que l'adoption d'importantes mesures législatives dans ce domaine est déjà en bonne

[M. McCleave.]

voie dans les provinces, y compris la Colombie-Britannique. En dépit des recommandations du rapport, les efforts du gouvernement fédéral viendront sans doute trop tard.

LES FINANCES

LES PROCHAINES MESURES FISCALES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre des Finances. Des fonctionnaires ayant laissé entendre qu'ils continueraient à percevoir la surtaxe de 5 p. 100 à l'impôt sur le revenu rejetée par la Chambre, le gouvernement compte-t-il nous présenter bientôt un projet fiscal semblable à celui qui a été défait?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la première partie de cette question devrait plutôt s'adresser au ministre du Revenu national qu'elle concerne davantage. Répondant aux deux parties de la question, je puis vous dire que le gouvernement prend en ce moment des mesures pour changer les perceptions à la source—je parle des tableaux que l'on est en train de préparer—et le gouvernement ne se propose pas de présenter à nouveau le bill n° C-193.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Le gouvernement compte-t-il présenter une nouvelle mesure fiscale avant le congé?

L'hon. M. Sharp: Le gouvernement avise présentement aux mesures fiscales qui s'imposent pour remplacer celles que prévoyait le bill n° C-193.

L'hon. M. Starr: Je répète ma question supplémentaire. Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter, avant le congé qu'il pourrait envisager, une mesure fiscale pour remplacer celle qui a été rejetée?

L'hon. M. Sharp: Je n'ai rien à ajouter à ma réponse. Le gouvernement fera connaître ses intentions à ce sujet en temps voulu.

L'hon. M. Starr: Je pose cette question supplémentaire au premier ministre suppléant. A-t-il consulté le conseiller financier du gouvernement sur ces questions, le député de Villeneuve, et a-t-il écouté ses avis? (Exclamations)

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): L'honorable représentant ne devrait pas être si jaloux.